

Consignes éditoriales pour les revues *Langages et Langue française*

Céline VAGUER-FEKETE

Responsable éditoriale (Armand Colin, Dunod Éditeur, France)

langages.languefrancaise@gmail.com

REMARQUES GÉNÉRALES

Pour appliquer la feuille de style à votre article

- ouvrir la feuille de style
- ouvrir votre texte
- sélectionner tout le texte de la feuille de style et l’effacer
- sélectionner tout le texte de votre article et le coller sur le fichier feuille de style
- renommer le fichier feuille de style avec le nom de l’auteur
- afficher la fenêtre «styles»
- appliquer les styles à chacun des paragraphes (en vous positionnant au début de celui-ci, il n’est pas nécessaire de sélectionner l’ensemble du paragraphe, du titre, etc.)

Votre article mis en forme correspondra plus ou moins au nombre de feuillet qu’il comportera dans la revue. Un article fait 40 000 signes (14 pages mises en forme). **Votre article ne devra pas dépasser les 40 000 signes (espaces compris). Ce décompte de signes ne tient pas compte des figures et tableaux.** Aussi, il faut prendre en compte les informations suivantes dans le calcul global des signes de l’article :

- Tableau/Figure qui occupe une page complète de la revue = environ 3 000 signes
- Tableau/Figure qui occupe une demi-page complète de la revue = environ 1 500 signes

AUTEURS, RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL

La revue ne peut afficher plus de 4 auteurs dans le format défini par la revue. Au-delà, il nous faudra composer autrement (rassembler les auteurs ayant le même rattachement institutionnel).

Céline Vaguer [Auteur]

CLLE (CNRS UMR 5263) & Université de Toulouse – Jean Jaurès (UT2J)
[AuteurRef]

RÉSUMÉS & MOTS-CLÉS

Tout article doit comporter un **résumé en français et en anglais** (résumé/abstract). Ces résumés ne doivent pas dépasser 10 lignes.

Tout article doit comporter au maximum **5 mots-clés en français et en anglais** (mots-clés/keywords), qui sont séparés par des virgules.

TITRES, PARAGRAPHES, ÉNUMÉRATION

Les titres sont courts, sans renforcement et, sans point à la fin du titre, ne pas utiliser de soulignement.

Titre article

Tout article (hors article introductif) doit comporter un titre en français et en anglais (qui sera associé de façon automatique aux résumés/abstracts).

Titre de l'article en français [TitreFRArticle]

Titre de l'article en anglais [TitreGBArticle]

Titre et sous-titre

Il n'est pas possible d'avoir d'italique dans les titres de niveaux 3 (utiliser les chevrons le cas échéant).

TITRE 1

Titre 2

Titre 3

Niveau 4. La hiérarchisation des sous-titres ne va pas au-delà du niveau 3. Si vous avez besoin d'un niveau 4, signalez-le par son numéro (la rédaction s'occupera de la mise en forme). Le titre de ce niveau sera composé en [Body+Gras]

Paragraphe

Paragraphe [Body] ¹

- Énumération 1 [BodyEnum1]
 - Sous-énumération 1 [BodyEnum2]
 - Sous-énumération 2
- Énumération 2 [BodyEnum1]

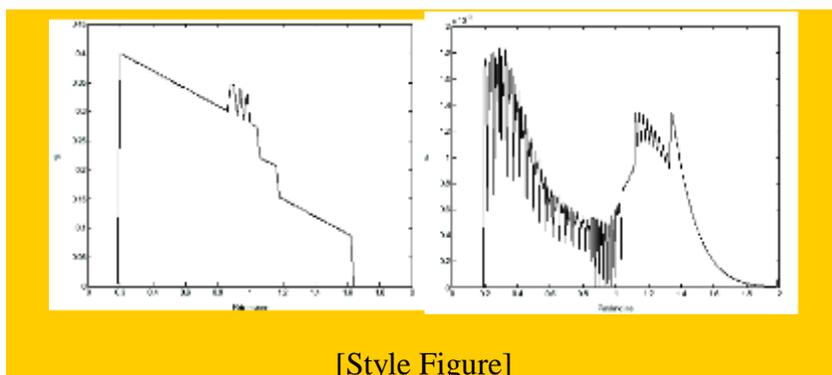
¹ Contenu de la note de bas de page [NoteBody]

ILLUSTRATIONS : FIGURES, TABLEAUX

Figures

Le format de figure à privilégier est EPS. La figure a une largeur maximale de 12 cm. Les couleurs doivent être évitées (**rappel : la revue est publiée en noir et blanc**). La figure sera importée sur le fichier Word (insertion graphique, copier/coller...). On lui appliquera le style [Figure].

Légende de la figure [FigFRTitre]



3

Tableaux

Largeur maximale du tableau 12 cm (format portrait). Si le tableau est plus large, il sera isolé sur une pleine page en format paysage. La rédaction s'occupera de cette mise en page spécifique. Le tableau sera composé à l'aide de Word ; on appliquera au contenu le style [TabBody], gras et italique peuvent être utilisés. Les notes insérées dans le tableau figureront, en corps inférieur, sous le tableau lors de la composition automatique.

Légende de tableau [TabFRTitre]

Ligne 1 Colonne 1 [TabBody]	Ligne 1 Colonne 2 [TabBody]
Ligne 2 Colonne 1 [TabBody]	Ligne 2 Colonne 2 [TabBody]

EXEMPLES

Les exemples seront numérotés de façon continue sur tout l'article [ExempleNumero]. Si l'exemple (9) a été cité en début d'article et que vous voulez le citer à nouveau en fin d'article pour lui appliquer d'autres tests ou d'autres commentaires, il faudra spécifier dans votre corps de texte que cet exemple reprend l'exemple qui a été traité sous (9), par exemple, car la numérotation ne peut pas être interrompue. Gras et italique sont utilisés pour la mise en évidence dans les exemples. Le soulignement ne sera pas pris en compte.

La source des exemples doit être mentionnée : citation d'un texte littéraire (Auteur, *Titre de l'ouvrage*, Année de publication) ; citation d'un auteur présent en bibliographie (Auteur, année : pages).

Différents types d'exemples

Style pour les exemples avec numéro

1. Exemple (source) [ExempleNumero]
2. Exemple (source) [ExempleNumero]

Style pour les exemples avec numéro + sous-entrée

3. **a)** Juan le besó la frente a María. (source ²)
[ExempleNumero+ExempleSousNumero pour **a)** qui apparaît en rouge]
b) litt. <Juan lui a embrassé le front à María.> [Exemple+ExempleSousNumero pour **b)**]
4. **a)** Juan le lavó las manos al niño
b) litt. <Juan lui a lavé les mains à l'enfant.>

Exemple sans numéro

Jean a embrassé le front de María. [Exemple]

Exemples spécifiques

Alignement des exemples oraux [taille max. tableau 10,7 cm]

5. [ORFÉO_CLAPI, commerce_fromagerie]

V1 on est équipé en raclettes hein
V2 ouais **on est à combien**
alors vas-v
V1 on a
V2 qu'on sache pour le week-end
V1 alors deux raclettes de savoie [...]

Alignement des gloses [taille max. tableau 10,7 cm]

6. (Sportiche 2002)

a. Pictures of his_i friends are hard
photos de ses amis sont difficiles
for every photographer_i to sell t_i
pour tout photographe TO vendre

<Il est difficile pour tout photographe de vendre des photos de ses amis.>

b. A book about himself_i would be tough
un livre sur lui-même COND être difficile
for John_i to forget t_i
pour Jean TO oublier

<Un livre sur lui-même serait difficile à oublier pour Jean.>

² (Auteur, *Titre de l'ouvrage*, Année de publication) pour un texte littéraire, (FRANTEXT) pour un corpus, avec mention éventuelle d'un sous-corpus...

CITATION

Les citations sont fondues dans le texte lorsque leur taille ne dépasse pas 2 lignes. Elles seront mises entre guillemets. Les citations longues (supérieures à 2 lignes) formeront un paragraphe isolé [Citation]. La référence qui suit une citation se place entre parenthèses. Elle respecte le format suivant : citation d'un texte littéraire (Auteur, *Titre de l'ouvrage*, Année de publication), citation d'un auteur présent en bibliographie (Auteur, année : pages). Toute citation doit avoir une référence.

Texte d'une citation

[Citation] Pouvant difficilement retourner en Angleterre, son mari la voulant expulsée du royaume, Élisabeth Craven cherche un protecteur. Christian Frédéric, margrave d'Ansbach, né en 1736, souverain d'un petit royaume enclavé et cousin de Frédéric II... (Auteur, *Titre*, Date)

RÉFÉRENCES DANS LE CORPS DE L'ARTICLE

Renvoi à un article, un ouvrage dans le corps du texte

Selon **D. Leeman (2005)**, la préposition est un mot obligatoire.

D'après **D. Leeman**, « la préposition est un mot obligatoire » (**2005 : 16**).

La préposition est un mot obligatoire (**Leeman, 2005 : 16**).

La préposition est un mot obligatoire (**Leeman 2005**).

Renvoi à un article, un ouvrage dans les notes de bas de page. Les **notes de bas de page** [NoteBody] ne contiennent jamais l'initiale du prénom :

¹ Pour **Leeman (2005)**, la préposition est un mot obligatoire.

5

ANNEXES

RÉFÉRENCES

Une bibliographie est associée à chacun des articles (pas de bibliographie collective), afin de permettre le référencement des ouvrages cités, mais aussi que les références citées dans l'article apparaissent sur le tiré-à-part qui sera communiqué. **Il est demandé aux auteurs de vérifier minutieusement que les ouvrages cités dans le corps de l'article sont bien référencés en bibliographie et de la limiter aux ouvrages mentionnés dans l'article** (une relecture attentive sera effectuée dans ce sens).

La bibliographie peut comprendre des sous-parties pour distinguer les références des ressources utilisées.

Les références sont classées par ordre alphabétique.

Corpus - Dictionnaires

- [CÉFC] *Corpus d'Études pour le Français Contemporain*, ATILF, LIF, Loria, CLLE-ERSS, ICAR, LaTTiCe. [<https://www.ortolang.fr/market/corpora/cefc-orfeo>]
- [FRANTEXT] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [www.frantext.fr]
- [LM] *Le Monde – Text Corpus of « Le Monde »*, ELRA. [<http://catalog.elra.info/en-us/repository/browse/ELRA-W0015/>]
- [TLFI] *Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine). [<http://atilf.atilf.fr/>]

Livres – Direction d'ouvrage

- [FR] BRUNOT F. (1967), *Histoire de la langue française. Des origines jusqu'en 1900*, t. II : *Le seizième siècle*, Paris, Armand Colin.
- [EN] GOLDBERG A. E. (2006), *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- [FR] PRÉVOST S. & FAGARD B. (éds) (2007), *Langue française n° 156 : Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes*, Paris, Larousse/Armand Colin.
- [LANGUE ETRANGÈRE] FUJITA Y. (2000), *Kokugo in'yoo koobun-no kenkyuu* [Étude des constructions citatives en japonais], Tokyo, Izumi Shoin.

Articles – Chapitre d'ouvrage

- [FR] AURNAGUE M. (2012), « De l'espace à l'aspect : les bases ontologiques des procès de déplacement », *Corela* HS-12, 2846. [en ligne]
- [FR] BLUMENTHAL P. (2011), « Le figement : du XVII^e siècle au français contemporain », dans J.-C. Anscombre & S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 283-302.
- [EN] BYBEE J. L. (2013), "Usage-based theory and exemplar representations of constructions", in T. Hoffmann & G. Trousdale (eds.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, Oxford University Press, 49-69.
- [FR] VAGUER C. (2008), « Classement syntaxique des prépositions simples du français », *Langue française* 157, 20-36.
- [EN] BROWN R. (1958), "How shall a thing be called?", *Psychological Review* 65 (1), 14-21.

NORMES TYPOGRAPHIQUES

Ce sont celles en usage à l'Imprimerie nationale.

Nous préconisons l'usage des **guillemets** suivants : « ». Les guillemets anglais “ ” ne seront utilisés que dans les références anglaises. Quand des guillemets sont à l'intérieur d'une phrase déjà entre guillemets, ils ne seront pas doublés, on utilisera alors les chevrons : < >.

On utilisera l'**apostrophe** en forme de virgule ' (l'apostrophe prime ' est à proscrire).

Le **tiret** ne doit pas être confondu avec le trait d'union : – (tiret demi-cadratin) ; - (trait d'union qui sépare deux mots ou deux chiffres).

Une **ligature** entre les lettres oe est demandée là où cela est requis : œ.

Les **majuscules** seront accentuées : À.

Les **abréviations** « etc. » et « cf. » ne seront pas composées en italique et ne doivent pas être renvoyées au commencement de la ligne, ni répétées, ni suivies de points de suspension. Autres abréviations :

- 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e (et non 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}...)
- 1st, 2nd, 3rd, mais les autres chiffres sont suivis de *th* (4th, 5th...), lettres collées aux chiffres et sans exposant
- *et al.* est utilisé dès qu'il y a plus de 3 auteurs
- *infra* et *supra* sont préférés à 'ci-dessus', 'ci-dessous'
- § 5 et 6 (et non §§ 5 et 6)
- p. 8-15 (et non pp. 8-15)
- par exemple = p. ex.
- c'est-à-dire = c.-à-d.
- *sq.* pour 'et suivante'
- *sqq.* pour 'et suivantes'
- les siècles sont composés en chiffres romains, petites capitales

Pour les **polices spécifiques** (API, langues étrangères), la police « TimesUnicodeCD » doit être utilisée.